


Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

RÉCUPÉRER LES EAUX PLUVIALES POUR L'ARROSAGE DES ESPACES VERTS

<p>Contexte et constat</p>	<p>La commune des Allues bénéficie du label 3 fleurs du concours des Villes et villages fleuris. Il s'agit d'une reconnaissance forte de la qualité esthétique du cadre de vie offert par la commune aux administrés et usagers.</p> <p>Le fleurissement de la commune induit cependant des besoins en eau estivaux importants évalués à 6 m³/jour. Ces besoins en eau sont jusqu'à présent couverts par l'utilisation du réseau d'eau potable (branchements sur les poteaux incendie).</p> <p>La commune, dans le cadre de son plan de gestion des espaces verts (action 3.1.2), va engager des réflexions visant notamment à réduire les besoins en eau et le coût environnemental global du fleurissement.</p> <p>Sans attendre, des mesures de gestion visant à limiter la pression sur le réseau d'eau potable peuvent être mises en œuvre.</p>		
<p>Description</p>	<p>Il s'agit de mettre en place des cuves de récupération d'eau pluviales selon un plan de maillage adapté de la commune par rapport aux besoins d'arrosage. On pourrait envisager 3 points d'apports principaux, afin de couvrir tout ou partie des besoins d'arrosage estivaux des espaces verts. Il est envisagé l'installation d'une cuve à Mottaret et aux Allues, en complément de la cuve existante au CTM qui pourra également être utilisée.</p> <p>Cette action sera complétée par d'autres initiatives qui seront étudiées dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des espaces verts, afin de limiter les besoins à la source.</p> <p>Il est ainsi prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022-2023 : Etude de faisabilité et de potentiel d'installation de cuves au droit de bâtiments municipaux - 2023 : Mise en service de la cuve du CTM - 2023/2024 : Installation des cuves aux Allues et Mottaret - 2023-2025 : Utilisation maximisée d'eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts 		
<p>Pilote</p>	<p>Commune des Allues</p>	<p>Partenaires</p>	



Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025	Bénéfices attendus				
	X	X	X	X					
Moyens financiers	Montant Global : 45 000 € HT				Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Mise en œuvre d'actions complémentaires prévues au plan de gestion des espaces verts pour réduire les besoins en eau et optimiser les pratiques des services municipaux.			
	2022	2023	2024	2025					
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>								
		25 000 €	20 000 €						
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>								
	Commune	Commune			Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
Moyens humains	Service espaces verts						Installation d'une cuve à Méribel Mottaret Mise en service de la cuve du CTM	Installation d'une cuve aux Allues - 100% de l'arrosage assuré par de la récupération d'eau pluviale	100% de l'arrosage assuré par de la récupération d'eau pluviale
Risques identifiés	Evolution de la pluviométrie et capacité à remplir les cuves d'eaux pluviales				Indicateurs de résultat	Tendre vers 100% de l'arrosage assuré par de la récupération d'eau pluviale			
Actions liées	Mise en oeuvre de l'action relative au plan de gestion des espaces verts (action 3-1-2) : actions de réduction des besoins à la source				Info / Focus carbone	/			